

# LE GUIDE DE LA RENTRÉE

2023  
2024

LaNeuveville  
DEVANT NANCY

# LES PRIORITÉS DE VOS ÉLUS

1

**Protéger la santé des personnels  
et des élèves**

2

**Associer davantage les familles  
à la vie des écoles**

3

**Développer l'éducation à l'environnement  
et au développement durable**

4

**S'ouvrir au bénéfice des  
nouvelles technologies**

5

**Mettre la cap sur de  
nouveaux projets éducatifs**

6

**Favoriser le sport  
à l'école**

## À L'ATTENTION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION



**D**epuis 2020, de nombreuses actions structurantes et pédagogiques ont vu le jour pour favoriser l'accueil des tout petits et permettre la réussite scolaire de tous nos enfants, 675 enfants sont scolarisés dans nos 3 groupes scolaires. De nombreux travaux sont réalisés tout au long de l'année par le Centre technique municipal dans les établissements scolaires.

L'accueil des tout petits au sein de nos structures est renforcé. Pour satisfaire à la demande des familles, nous avons travaillé à augmenter leurs capacités d'accueil.

### LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS DANS NOS STRUCTURES SONT PRIMORDIALES

Dans les écoles, la Municipalité met au service du scolaire et du périscolaire plus de 40 agents municipaux et travaille avec de nombreux partenaires tels que les parents d'élèves, les associations, la crèche, la halte-garderie et la MJC pour conjuguer nos missions d'éducation. Nous avons l'ambition de rendre l'école accueillante en multipliant les propositions pédagogiques et culturelles à destination des enseignants et des élèves, tout en associant les parents à ces actions. Dans nos structures Petite Enfance, nous avons considérablement augmenté les capacités d'accueil. À la crèche « Les Lucioles », 33 enfants peuvent s'y épanouir depuis janvier 2023, ce qui fait 3 places en plus pour 3 familles.

Et une innovation importante est à noter pour cette rentrée ! C'est à la halte-garderie « Les Pitchouns », qui devient « Multi accueil », et où 10 enfants peuvent dorénavant être accueillis en journée continue tout en conservant un accueil occasionnel pour 6 enfants, tous âgés de 6 mois à 4 ans.

Dans notre tout nouveau Relais Petite Enfance (RPE) né en mai 2023 au sein de notre commune, projet initié par vos élus, les assistant(e)s maternel(le)s et les familles sont accueillis pour être soutenus et guidés dans leurs démarches, ainsi que les jeunes enfants pour assister à des animations éducatives et culturelles.

### LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE ET SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EST ESSENTIELLE

Les LDN Angel's sont désormais les amis des écoliers, ce sont des agents communaux postés aux entrées et sorties des écoles pour veiller sur la sécurité de nos élèves.

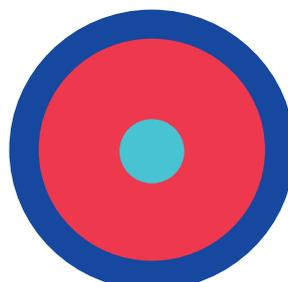
La Municipalité prépare aussi l'avenir et l'entrée au collège. C'est ainsi qu'elle s'engage pour éduquer les futurs enfants-cyclistes entrant au collège. Dès cette année, 90 élèves de CM2 seront formés dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo ».

Dans la même logique, la Municipalité a sécurisé le trajet scolaire qui conduit au collège, avec de nouveaux aménagements de voiries effectués chemin de Baquechamp.

Depuis 2020, notre équipe est assidue pour rendre la vie à Laneuveville toujours plus belle pour les familles et les enfants.

Bonne rentrée à tous, enfants, parents, agents de la commune.

Eric DA CUNHA  
Maire de Laneuveville Devant Nancy





**PAGE 4**  
**LE TEMPS SCOLAIRE**

L'école primaire, comment ça marche ?  
Inscrire son enfant à l'école  
Les écoles de Laneuveville-devant-Nancy  
Le temps scolaire

**PAGE 9**  
**AUTOUR DE L'ÉCOLE**

Services périscolaires &  
cantines municipales  
Plan Mercredi  
MJC & Associations sportives,  
culturelles et de loisirs

**PAGE 14**  
**LANEUVEVILLE  
ET SES JEUNES**

Le collège  
Bouge tes vacances  
Être jeunes à Laneuveville  
Conseil municipal des Enfants, des Ados

**PAGE 19**  
**ET POUR NOS  
TOUT PETITS**

Multi-Accueil  
Crèches  
Assistants maternelles

**SOMMAIRE**

## UNE ÉTROITE COLLABORATION AVEC TOUS LES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION POUR ENGAGER UN VRAI PROJET ÉDUCATIF EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Depuis 2020, la Municipalité collabore étroitement avec les équipes pédagogiques afin d'offrir les meilleures conditions de travail aux usagers, de faciliter les ouvertures culturelles, de mener une prévention aux écrans auprès des plus jeunes, de sensibiliser aux handicaps, de faire pratiquer aux élèves des sports différents, de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, de mener des ateliers de sensibilisation avec les enfants (plantation d'arbres, création de jardins pédagogiques...)

**La Municipalité associe les parents d'élèves à ses actions (commissions d'usagers, conseils d'écoles, actions éducatives).**

**La Municipalité propose aux parents le choix de temps périscolaires plus éducatifs et des conditions d'accueil agréables pour nos enfants.**

**La Municipalité sécurise les entrées et sorties des écoles grâce à la présence des LDN Angel's et forme les CM2 au « Savoir rouler à vélo ».**

**La Municipalité soutient les projets des enseignants grâce à des subventions exceptionnelles.**

**La Municipalité organise et propose des interventions en classe pour la prévention aux écrans et aux réseaux sociaux**

### DES ÉLUS À VOTRE SERVICE

**Sylvie COLIN**, Adjointe à l'Éducation et aux affaires scolaires

**Dimitri MARCHAL**, Conseiller jeunesse et petite enfance

Depuis 2020, la Municipalité a initié des nouvelles actions telles que :

- Le « **guide de la rentrée** » fourni aux familles.
- L'**abonnement à ONE** (communication numérique) pour les enseignants et les parents d'élèves.
- L'équipement de toutes les classes en **écrans interactifs, même en maternelle**.
- Des **propositions pédagogiques** sur le temps scolaire : Livre sur la place, Boîtes à lire, jardin éphémère guidé, semaine du goût, sensibilisation aux handicaps, village de Noël, prévention aux écrans...
- Des **actions éducatives** sur les temps périscolaire : théâtre, jardin des histoires, bridge, bains linguistiques, généalogie, repair café, sport...
- Un « **soutien aux projets des écoles** » : Subvention exceptionnelle attribuée à l'école qui a un projet particulier.
- La **contribution aux classes découvertes** organisées par les enseignants et l'aide aux transports.
- L'installation de **commissions de restauration scolaire** pour les usagers.
- Un travail sur le **gaspillage alimentaire**. Formation des agents. Sensibilisation des élèves.
- Un **livre offert** aux élèves à St Nicolas et aux CM2 qui rentrent en 6ème.
- **3 éducateurs sportifs** qui interviennent sur le temps scolaire auprès des élèves.
- Organisation de **grands événements sportifs** sur et hors temps scolaire.
- Des « **LDN Angel's** » pour sécuriser les entrées/sorties des écoles.
- Des ateliers de **sensibilisation à la nature** avec les enfants (plantation d'arbres, création de jardins pédagogiques, nichoirs, ruches, hôtels à insectes...).
- Une formation au « **Savoir rouler à vélo** » pour les CM2.





LE TEMPS SCOLAIRE

## L'ÉCOLE PRIMAIRE COMMENT ÇA MARCHE ?

L'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans depuis 2019 (loi pour une École de la confiance).

### L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'EST

**L'école Maternelle, de 3 à 6 ans** : une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

**L'École Élémentaire, de 6 à 11 ans** : le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, du CP au CE2. Une partie du cycle 3, ou cycle de consolidation, pour les CM1 & CM2.

### LE CONSEIL D'ÉCOLE

Une instance pour les parents, aussi. Il réunit le directeur, l'équipe pédagogique, des représentants de la commune et des parents d'élèves élus. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.



BON À  
SAVOIR

LE SAVIEZ-  
VOUS ?

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves. Le budget de fonctionnement des écoles et de la petite enfance est passé de 20% en 2022 à **23% du budget total de la commune en 2023**, dont :

- 950 000 € pour la masse salariale dédiée aux écoles.
- 58 779 € pour les travaux et investissements réalisés dans les écoles.
- 305 602 € de frais de fonctionnement, de maintenance (restauration scolaire + copieurs + imprimantes + dotations aux écoles).
- 177 600 € de frais de fluides : gaz et électricité dans les écoles.
- 280 000 € de frais de personnel non affecté dans les écoles (CTM, éducateurs, agents de transport...)

### DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des parents, élus dans chaque école représentent tous les parents d'élèves au conseil d'école. Nul besoin de compétence particulière, le seul prérequis est d'y avoir un enfant scolarisé. Ils portent la voix des tous les parents d'élèves à l'école et :

- y jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- font partie des instances de représentations.

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Les écoles ont besoin de vous !

**Intéressé(e) : Rapprochez-vous du directeur de votre école dès maintenant !**



## INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE EN AVRIL / MAI

### PRÉINSCRIRE SON ENFANT EN MAIRIE

Présentez vous en Mairie ou envoyez par mail vos documents à [periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr](mailto:periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr) :

- Livret de famille (page parents et page enfant concerné)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF (pour le périscolaire)
- Dans le cas d'un changement d'école, le certificat de radiation du précédent établissement sera également nécessaire.

### PRENDRE RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE

Contactez la direction de l'établissement scolaire afin de fixer un rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes : bulletin de préinscription, livret de famille, carnet de santé et le cas échéant, certificat de radiation.

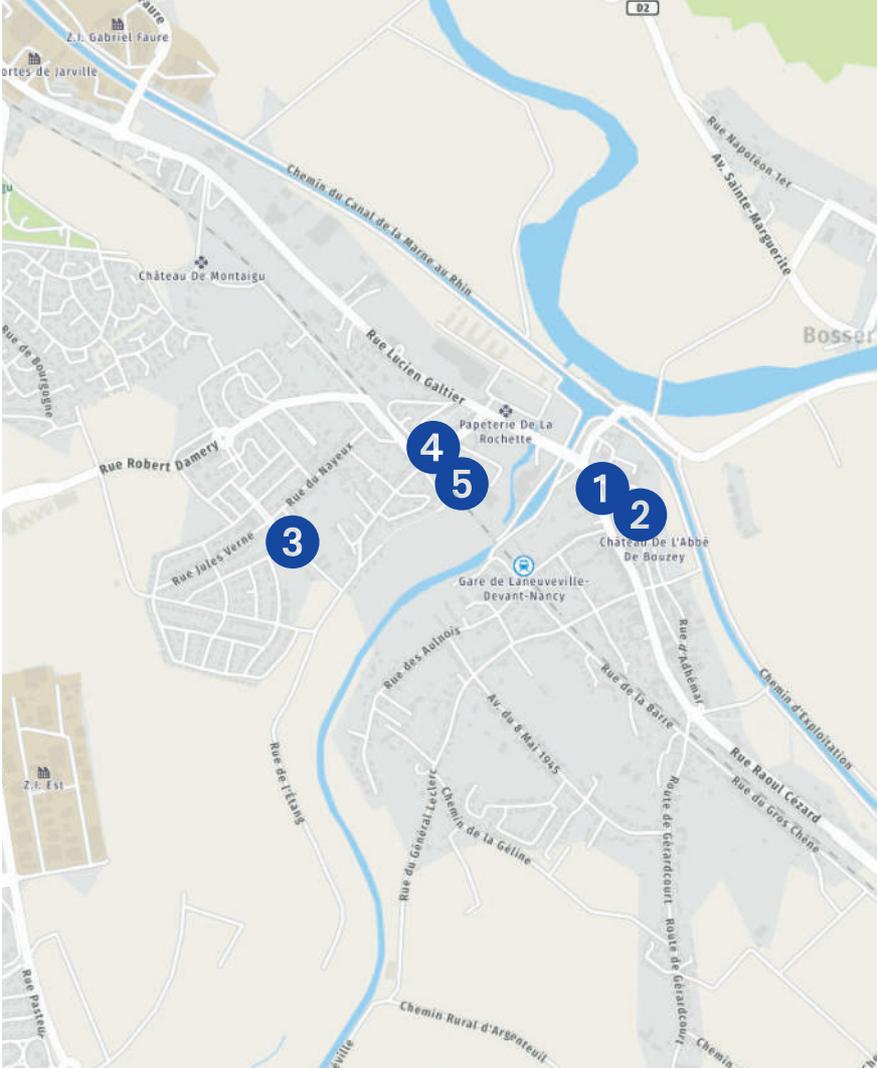
### DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Remplissez un formulaire qui vous sera fourni en Mairie ou disponible sur le site Internet de la ville. Faites une lettre argumentée qui sera soumise à la commission de dérogation réunie en fonction des besoins.



675 élèves fréquentent les écoles de Laneuveville à la rentrée de septembre 2023.

L'inscription scolaire se fait pour la petite section de maternelle (Accueil à partir de 3 ans) et pour le passage en CP. Toute demande de dérogation est à renouveler lors du passage au CP, même pour les 5 fontaines.



### On ne choisit pas son école.

La carte scolaire a pour objectifs d'équilibrer les effectifs et d'anticiper les arrivées futures, de permettre une meilleure mixité sociale entre les différents groupes scolaires et de conserver une cohérence géographique.

BON À SAVOIR

## 3 SECTEURS SCOLAIRES 5 ÉCOLES

### LES ÉCOLES DU CENTRE

*Ecoles historiques de notre ville*

#### 1 École Élémentaire du Centre = 7 classes

2 rue Jeannequin  
Directrice : Virginie MASSEL  
03 83 56 39 62

#### 2 École Maternelle du Centre = 4 classes

4 rue Lucien Riff  
Directrice : Christelle OSSWALD  
03 83 51 51 52

### L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES

*Une école moderne regroupant  
maternelle et élémentaire*

#### 3 École Primaire des 5 Fontaines = 9 classes

rue Victor Hugo  
Directrice :  
Véronique CHRETIEN  
03 83 54 12 92

### LES ÉCOLES MONTAIGU

*De grands espaces verdoyants*

#### 4 École Maternelle Montaigu = 4 classes

1 rue Robert Damery  
Directeur : Dominique  
ROTONDARO 03 83 56 39 70

#### 5 École Élémentaire Montaigu = 7 classes

7 rue Robert Damery  
Directrice : Marie-Astrid  
DARMOIS  
03 83 56 39 67

La ville finance l'**abonnement à l'ENT**, réseau numérique dédié aux enseignants, aux familles et aux élèves pour faciliter l'accès aux outils pédagogiques et permettre le partage avec les familles.  
Pour la rentrée 2023, ce sont 3 nouveaux écrans numériques qui sont financés et installés dans différentes classes. La municipalité a également **équipé d'un écran mobile toutes les écoles maternelles**.



## CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Concernant les vacances fixées par le Ministère, l'Académie de Nancy-Metz est en zone B.

### RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Lundi 4 Septembre 2023

### TOUSSAINT

du Samedi 21 octobre 2023  
au Lundi 6 novembre 2023\*

### NOËL

du Samedi 23 décembre 2023  
au Lundi 8 janvier 2024\*

### HIVER

du Samedi 24 février 2024  
au Lundi 11 Mars 2024\*

### PRINTEMPS

du Samedi 20 avril 2024  
au Lundi 6 mai 2024\*

### DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ

à partir du Samedi 6 juillet  
2024

\* jour de reprise des cours.

## LE TEMPS SCOLAIRE

– Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi –



### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

7h30 - 8h30



### ECOLE

8h30 - 11h30



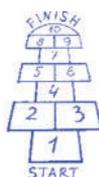
### PAUSE MÉRIDIANNE

11h30 - 13h30



### ECOLE

13h30 - 16h30



### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 16h30 - 18h30

ou

### ETUDE 16h30 - 17h45

### + ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 17h45 - 18h30



Toutes les écoles de la ville fonctionnent sous le même format et avec les mêmes horaires.

4 jours ouvrés et sonneries à 8h30 et 11h30 le matin, puis à 13h30 et 16h30 l'après-midi.

**AUTOUR**

**DE L'ÉCOLE**

## PÉRISCOLAIRE

### AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Votre commune organise, encadre et finance en partie un accueil périscolaire pour chaque école, les jours de classe :

- Le matin, jusqu'à la rentrée des classes de 7h30 à 08h30 (Service d'accueil périscolaire)
- Pendant la Pause méridienne de 11h30 à 13h30 (Service d'accueil périscolaire + Cantine)
- A partir de la fin de la journée scolaire de 16h30 à 18h30 (Service d'accueil périscolaire ou Etude/Périscolaire)

A des fins d'organisation, les réservations de la semaine à venir s'effectueront avant le vendredi midi dans l'espace : <https://laneuveville-devant-nancy.kiosquefamille.fr>

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES RÉSIDANT À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence (non réservé dans les temps)				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	0,95 €	0,95 €	1,00 €	1,20 €	1,20 €	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	2,65 €	4,50 €	4,95 €	5,55 €	5,85 €	3,15 €	6,35 €	6,65 €	6,85 €	6,85 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	1,35 €	1,35 €	1,40 €	1,60 €	1,60 €	2,85 €	2,85 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	1,80 €	1,80 €	1,90 €	2,10 €	2,10 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €	2,40 €	3,80 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES NE RÉSIDANT PAS À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence (non réservé dans les temps)				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,45 €	1,45 €	1,50 €	1,70 €	1,70 €	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	3,65 €	6,35 €	6,65 €	6,85 €	6,85 €	4,15 €	7,30 €	7,65 €	7,85 €	7,85 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	3,80 €	3,80 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	2,85 €	2,85 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,00 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	2,50 €	4,80 €	5,00 €	5,20 €	5,20 €

## RESTAURATION SCOLAIRE

Pour chaque groupe scolaire, un service de restauration municipale est organisé, encadré et en partie financé par la Commune. La restauration scolaire est assurée par la société ELIOR. Les repas sont livrés en liaison chaude sur chaque site. Les menus sont affichés dans chaque établissement scolaire, dans les salles de restauration et disponibles sur le site de la Ville.

**Trois salles de restauration sont à disposition des enfants scolarisés dans nos groupes scolaires :**

- La restauration de Montaigu, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- La restauration du Centre, située dans une salle contiguë à la M.J.C.
- La restauration des 5 Fontaines, située au sein du groupe scolaire.

### ALLERGIES ET MALADIES CHRONIQUES

Les allergies et les régimes particuliers doivent être signalés par les parents sur la fiche de renseignements transmise en début d'année scolaire. En cas de Projet d'Accueil Individualisé, le traitement devra être fourni au responsable des affaires scolaires (au directeur de l'accueil collectif de mineurs de chaque école) afin que les soins soient effectués rapidement en cas de manifestation des symptômes liés à l'allergie ou à la maladie chronique.

### TARIF D'URGENCE, UN IMPRÉVU ?

**PAS DE PANIQUE, LA RÉSERVATION EST TOUJOURS POSSIBLE !**

Au plus tard le matin même, avant 9h, c'est le Tarif d'urgence qui s'applique. Un seul numéro à contacter : 06 79 19 44 29  
Pour tout renseignement : [periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr](mailto:periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr) ou **appeler la Mairie au 06 79 19 44 29**

#### BON À SAVOIR

Notre priorité est d'animer le quotidien des enfants et faire en sorte que l'accueil périscolaire soit un temps utile et agréable. Nous mettons en place des activités cognitives, ludiques ou reposantes. Afin de s'épanouir, l'enfant doit être bien encadré. Nous proposons des études pour l'accompagnement de la scolarité, de l'accueil éducatif hors temps scolaire, une restauration de qualité et dans le calme.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

*Plus de 300 repas sont servis chaque jour dans le respect de la réglementation relative à la restauration collective. Dès 2021, un groupe de travail Restauration scolaire a été mis en place avec des parents d'élèves, des élus et du personnel municipal afin d'améliorer les services de restauration scolaire. Un questionnaire de satisfaction auprès des enfants utilisateurs de ce service et de leurs parents fait apparaître que 75 % des enfants et parents sont satisfaits, avec une note moyenne de 6,9/10.*

*Depuis 2022/23, la qualité de service est suivie de près par vos élus, en collaboration avec les élus des villes du groupement de commande et le prestataire ELIOR.*

*A Laneuveville, des actions significatives et marquées*

*d'effets, sont mises en place dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Métropole :*

- Une commission d'élèves consommateurs,
- Une étude du gaspillage alimentaire,
- Un ajustement des commandes,
- Un plan d'action de distribution du pain,
- Une formation des agents et une sensibilisation des convives,
- Le Don à la Banque alimentaire,
- La mise en place du tri des déchets.

*Ces actions se poursuivent et s'étendent à tous les restaurants scolaires de Laneuveville. A savoir : depuis 2022, ce sont les boulangeries laneuvevilloises qui fournissent le pain.*

## « PLAN MERCREDI »

### PROPOSÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

**Les inscriptions se font avant le 29 Septembre et la participation annuelle est de 180€** (168€ pour les familles dont le QF est inférieur à 800€) payable en 1, 2 ou 3 fois.

*Attention, quel que soit votre choix de règlement, l'inscription se fait pour toute l'année scolaire engagée et implique le versement de la participation dans son intégralité !*

Afin d'offrir une solution complète, un lien est assuré avec la MJC pour prendre en charge vos enfants le mercredi après-midi, ainsi que les enfants de moins de 6 ans toute la journée.

**Renseignements tarifs et inscriptions aux activités de l'après-midi auprès de la MJC.** L'accueil de loisirs de la MJC est ouvert de 7h30 à 18h30, pour les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans.

ACCUEIL PLAN MERCREDI		PLAN MERCREDI				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ TRANSFERT MJC		MJC
7h30 - 8h30		8h30-10h00		10h00-11h30		11h30-12h30		dès 12h30 jusqu'à 18h30
6 à 11 ans	Accueil des enfants	6 à 8 ans	Activités artistiques	6 à 8 ans	Activités sportives	6 à 11 ans	Retour au calme	Activités : Accueil de loisirs MJC (avec ou sans repas)
		9 à 11 ans	Activités sportives	9 à 11 ans	Activités artistiques			
MJC 3 à 17 ans 7h30 - 18h30		Activités : Accueil de loisirs MJC						

#### BON À SAVOIR

Afin de proposer des formules adaptées à vos besoins, la ville organise, encadre et finance en partie le plan mercredi pour tous les élèves scolarisés dans l'un de nos trois groupes scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant, déclinées en cycles pédagogiques.



## LA MJC DE LANEUEVILLE (MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE)

La MJC est une association d'Éducation Populaire aux actions multiples dans les domaines culturels, éducatifs, sportifs et de développement du lien social.

Bien que proposant de nombreuses actions à destination des enfants et adolescents, elle s'adresse à toutes les générations.

La Mission de la MJC est aussi de faciliter l'expression de tous, de permettre à chacun de trouver et donner du sens à ce qu'il entreprend et de donner l'envie à tous de participer à la vie associative et culturelle de la ville.

Pour y parvenir, l'association s'appuie sur l'engagement de bénévoles et le travail de professionnels.

### La MJC propose :

- **Un accueil de loisirs à destination des enfants de 3 à 11 ans :**
  - **Les mercredis**, qui peuvent être combinés avec le « plan mercredi » (proposé par la ville) le mercredi matin,
  - Chaque période de **vacances scolaires**,
  - **En 2024, les jeunes de 11 à 15 ans** pourront être accueillis pour les vacances et durant l'année scolaire dans le cadre d'un accueil jeunes.
- **Plus de 50 activités, sportives, culturelles, musicales, de loisirs, bien-être...** À destination de tous, qui peuvent être pratiquées durant l'année scolaire.
- **Des événements culturels, ou vecteurs de lien social tout au long de l'année :** Théâtre, spectacles jeune public, concerts, NJP, festival de musique Cart'Son, brocante, bourses, fête du court-métrage...
- **Mais aussi une médiathèque associative**, qui propose, outre le prêt de livres et supports numériques, des manifestations (nuits de la lecture, conférences, bourse aux livres, etc.), des ateliers d'écriture, des interventions auprès des scolaire et du jeune public...

La MJC de Laneuveville-devant-Nancy est située impasse Noiroit.

Pour plus de renseignements : [contact@mjclaneuveville.fr](mailto:contact@mjclaneuveville.fr)

[www.mjclaneuveville.fr](http://www.mjclaneuveville.fr) - Tél : 03.83.51.12.87

Les portes ouvertes de la MJC auront lieu le samedi 2 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec une reprise des activités à partir du 4 septembre 2023.



BON À SAVOIR

### Les associations sont une source de vitalité pour la commune.

La ville leur apporte un **soutien logistique et financier**, elle accompagne activement leurs projets, et encourage les jeunes à développer leur fibre associative.

Une **Médiathèque** est en cours de réalisation, elle jouxte les locaux de la MJC. C'est le fruit d'un travail en partenariat avec les acteurs de la MJC. Cette nouvelle structure va contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous, petits et grands.



## ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS ET CULTURELLES

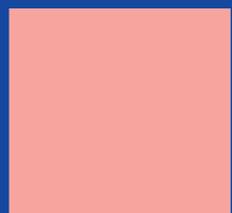
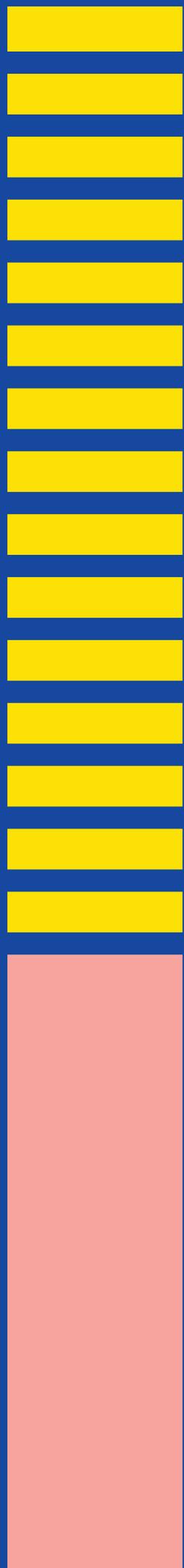
A Laneuveville-devant-Nancy, vous pouvez rejoindre :

- **14 associations sportives**
- **22 associations de culture et de loisirs**

Retrouvez la liste complète des associations sur le site de la ville : [www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr](http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr)

Un **FORUM DES ASSOCIATIONS** est organisé le **SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2023** à la Salle des fêtes de 9H à 12H.

LANEUVEVILLE ET SES JEUNES



## LE COLLÈGE

### VOTRE ENFANT EST ADMIS EN SIXIÈME ? FÉLICITATIONS !

Les deux établissements d'enseignements publics, collèges de secteur pour les Laneuvevillois, sont :

### COLLÈGE ALBERT CAMUS

situé 3 rue de la République  
à Jarville-la-Malgrange



### COLLÈGE MONTAIGU

situé au 1 rue du collège  
à Heillecourt



Il est nécessaire de prendre contact avec le Conseil Départemental (standard : 03 83 94 54 54) pour connaître votre collège de secteur. Vous devez inscrire votre enfant en retirant un dossier d'inscription auprès du secrétariat du collège, le compléter et le remettre au secrétariat du collège.

- Pour connaître votre collège de secteur : [www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr) cliquer sur « les actions » puis « Collèges »
- Les démarches d'inscription pourront avoir lieu via [educonnect.education.gouv.fr](http://educonnect.education.gouv.fr) ou auprès du secrétariat du collège
- Des réunions d'informations pour les parents d'élèves de CM2 auront lieu dans chaque groupe scolaire

**Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez faire une demande de dérogation au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale), via le « formulaire d'assouplissement de la carte scolaire ».**

Renseignements à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale), située 4 rue d'Auxonne à Nancy – 03 83 93 56 01 – <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr>

La demande devra être remise, selon les cas, auprès l'établissement scolaire de votre enfant ou de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre lieu de résidence.

BON À  
SAVOIR

Les collèges sont des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement) gérés par le Conseil Départemental. L'entrée en 6ème est une nouvelle étape importante dans la vie scolaire d'un jeune et la municipalité récompense chaque élève en fin d'année pour marquer cet événement.

**DISPOSITIF****BOUGE TES VACANCES**

**Ce dispositif baptisé « Bouge tes vacances » s'étend sur des journées complètes et offre aux jeunes de notre ville la possibilité de pratiquer encore plus d'activités encadrées et de mieux renforcer la socialisation.**

**Pendant les périodes de vacances scolaires, le Pôle Enfance, Jeunesse, Education et Sports de la Ville propose un ensemble d'activités sportives pour les jeunes de 9-17 ans.**

**L'opération « Bouge tes vacances » repose sur un projet pédagogique élaboré par les éducateurs sportifs municipaux diplômés et a des objectifs multiples tels que :**

- Valoriser l'épanouissement de l'enfant/adolescent à travers des activités sportives diversifiées
- Favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble
- Développer des valeurs fortes telle que l'entraide et la solidarité

**Ces activités se déroulent sur une semaine complète et comprennent le repas du midi pris en commun. Chaque journée de la semaine est composée comme suit :**

- 8h30 à 9h00 : Accueil des enfants/adolescents
- 9h à 12h00 : Activités sportives
- 12h00 à 14h00 : Pause méridienne avec repas, temps calme, animation
- 14h00 à 17h00 : Activités sportives
- 17h00 à 17h30 : Départ des enfants/adolescents



Un dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune. Il convient de le remplir et de fournir les pièces administratives demandées :

- 1 fiche de renseignements avec autorisation parentale
- 1 justificatif de domicile récent
- 1 photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour)
- 1 certificat médical d'aptitude aux sports et un brevet de natation (savoir nager) pour certaines activités
- 1 photographie d'identité

**Tarifs :**

- Laneuvevillois : 50 €
- Extérieurs : 100 €

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie aux heures ouvrables ou par téléphone : 03 83 51 21 46**

## ÊTRE JEUNES À LANEUVEVILLE

De nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées par les différentes associations et la MJC à nos jeunes laneuvevillois. La Municipalité finance et maintient des installations sportives de qualité : **stades de football, terrains de tennis, dojos, salle des sports, salle d'haltérophilie...**

Nos jeunes ont également accès à la piscine communautaire située au cœur de la ville et bénéficient d'équipements en accès libre : un **terrain de handball** et **deux terrains de basket ball** à proximité de la MJC, **des buts dans le secteur du Nid**, ainsi qu'un **city stade dans le quartier des 5 fontaines**. La Création d'UN **SKATE PARK ouvert à tous**, est en cours.

LE CITY STADE PRÈS DE LA MJC



LA PISCINE DE LANEUVEVILLE



LE CITY STADE DES 5 FONTAINES



### BON À SAVOIR

Nos jeunes doivent devenir des « acteurs à part entière » de la ville. Ils ont des projets et se mettent volontiers au service des autres, nous l'avons constaté durant cette pandémie. À travers les conseils d'ados, les nouveaux élus souhaitent leur donner des responsabilités et une voix dans leur ville. Si vous êtes un ado de Laneuveville, n'hésitez pas à rejoindre vos camarades !



*Le Conseil Municipal des Enfants (CME), et le Conseil Municipal des Ados (CMA) prônent la reconnaissance de l'enfant et du jeune comme partenaires à part entière dans la vie de la commune.*

*Les CME et CMA sont des lieux de proposition et de dialogue. Il permet aux enfants et aux jeunes de vivre la démocratie à leur niveau et de manière très concrète.*

*Ce sont des assemblées dont le rôle est avant tout pédagogique : former les citoyens de demain en développant chez les jeunes élus le sens de la responsabilité, l'autonomie et la solidarité.*



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**Le CME est composé de 24 élèves issus des classes de CM1 et CM2 de chaque groupe scolaire. Ils sont élus en CM1 par leurs camarades pour un mandat de 2 ans.**

### **Actions réalisées sur l'année scolaire 2022/23 :**

- Remise de stylos à recycler en partenariat avec l'association Fleur ;
- Nettoyons la nature ;
- Fabrication de cartes de vœux pour les résidents de la Mairaine ;
- Affiches pour encourager au développement durable ;
- Réalisation de poèmes et de dessins offerts à l'occasion de la fête des grand-mères lors du marché de notre commune ;
- Débats sur les envies et besoins des jeunes ;
- Participation au forum des CME métropolitains.

### **Actions à venir**

- Participation à la commission restauration scolaire ;
- Animation de Jeux de société intergénérationnels ;
- Rencontre avec des enfants hospitalisés ;
- Collecte de jouets ;
- Activités créatives avec les personnes âgées ;
- Création d'une expo itinérante sur les J.O.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS

**Le CMA est mis en place depuis le 02 avril 2021. Il est composé de 14 ados issus de différents collèges, en classe de niveau 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.**

**C'est une instance ouverte à tous les ados âgés de 11 à 16 ans. N'hésitez pas à la rejoindre !**

**OBJECTIF : prendre en compte les idées et les besoins des jeunes pour améliorer leur quotidien dans la Commune. Leur permettre de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.**

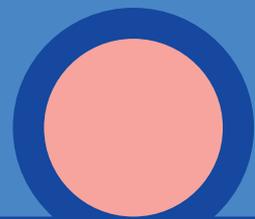
### **Actions réalisées sur l'année scolaire 2022/23 :**

- Nettoyons la nature.
- Rédaction d'articles pour le Journal de la commune.
- Mise en valeur des associations de la commune.
- Réflexion sur le projet de skate park.

### **Actions à venir :**

- Participation à un match de basket handisport ;
- Mise en place des 3 heures de natation étendues au collégien ;
- Élaboration d'une gazette ;
- Organisation d'un projet sportif intergénérationnel ;
- Montage d'un Projet en lien avec l'hôpital d'enfants.

**ET POUR NOS  
TOUT PETITS**



## MULTI-ACCUEIL

### « LES PIT'CHOUNS »

- 5ter rue Robert Damery
- Tél. : 03 83 53 29 02
- Accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans

Ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sur la majeure partie de l'année, le multi accueil Les Pitchouns peut recevoir 16 enfants.

Cette structure offre un accueil de 10 places régulières à la journée et 6 autres places, sous forme de halte-garderie (accueil occasionnel hors pause méridienne).

La structure est fermée une semaine durant les vacances scolaires, ainsi que 5 semaines pendant les vacances d'été. Le tarif est calculé en fonction des revenus et de la composition des familles.

Pour un accueil en mode occasionnel, contactez directement la structure au 03 83 53 90 02.

**Pour toute inscription en accueil régulier à la journée, un formulaire est téléchargeable sur le site de la ville de Laneuveville : [www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr](http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr) (rubrique vie scolaire/petite enfance).**

*Dès la réception de votre demande, votre enfant est inscrit sur liste d'attente. Une commission se réunit périodiquement afin d'attribuer les places disponibles.*



Est dénommé multi-accueil, un établissement qui associe différents types d'accueils : accueil collectif régulier et accueil collectif occasionnel. Le rythme de l'enfant, la qualité du service et l'attention portée à l'équipe et à la qualité de leurs conditions de travail sont toujours au centre des valeurs éducatives que nous défendons.

## CRÈCHE / MULTI-ACCUEIL

### LES LUCIOLES

- 2 rue des Ardennes (Quartier des 5 fontaines) •
- Tél. : 03 83 54 73 48 •

**Gérée par l'association Léo Lagrange, elle accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans**

D'une capacité d'accueil de 33 places, la crèche offre un accueil chaleureux de 7h30 à 18h30 à tous les petits. Elle est fermée 4 semaines en Août ainsi qu'une semaine entre Noël et Nouvel-an. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale.

**Pour toute inscription, un formulaire est téléchargeable sur le site de la ville de Laneuveville : [www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr](http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr) (rubrique vie scolaire/petite enfance).**





## RELAIS PETITE ENFANCE

### LA BULLE D'AIR

- 5 ter rue Robert Damery
- 06 58 30 53 72 / [rpe@ville-laneuveville-devant-nancy.fr](mailto:rpe@ville-laneuveville-devant-nancy.fr)

#### Accueil sur RV, du lundi au vendredi

- Le lundi : Maison des familles Olympe de Gouges à Jarville La Malgrange
- Du mardi au vendredi : RPE La bulle d'Air à Laneuveville-Devant-Nancy

**Le Relais Petite Enfance (RPE), mutualisé avec la ville de Jarville la Malgrange, est un lieu d'échanges, d'informations et d'écoute, où les assistantes maternelles, les gardes à domiciles et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils.**

Votre ville compte environ 35 assistantes maternelles agréées (25 à Jarville). Vous pouvez les retrouver sur le site : [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) ou sur **le site du conseil départemental**.

Le programme du RPE concernant les matinées d'éveil destinées aux assistantes avec les enfants qu'elles accueillent est disponible sur le site de la ville : [www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr](http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr) (rubrique vie scolaire/petite enfance).

La ville soutient une politique en faveur des tout petits :

- 200 000 € sont consacrés aux frais de personnel pour le multi accueil.
- 164 000 € en prestation de délégation service public crèche.
- 31 000 € sont consacrés au RPE (cofinancés par Jarville).
- 43 000 € en travaux et investissement dans les structures petite enfance.

.....  
Toutes nos structures Petite Enfance sont cofinancées par la Municipalité et la CAF de Meurthe et Moselle. Tous ces établissements bénéficient d'un accompagnement et sont agréés par les services de la PMI.

### CÔTÉ PARENTS

Le RPE accompagne les familles dans le choix d'un mode de garde, informe sur les obligations du parent employeur et propose des temps de réflexion sur des thématiques liées à la petite enfance.

### CÔTÉ ASSISTANTES MATERNELLES

Le RPE informe les professionnels de la petite enfance sur leurs droits et devoirs, propose des formations, des temps d'échange et des ateliers d'éveil et d'animations.



# CONTACTS UTILES

MAIRIE DE LANEUVEVILLE - 03 83 51 21 46  
accueil@ville-laneuveville-devant-nancy.fr  
www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

PÔLE ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION, SPORT  
Mickaël RIGOLOTT-ROUSSEL, Directeur  
03 83 51 81 26 / 06 18 97 43 47

SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE  
Jessy ROVARIS, 03 83 51 81 24  
periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr  
Caroline BECK, Secrétariat - 06 79 19 44 29

ÉLUS  
Sylvie COLIN, Adjointe au Maire  
s.colin@ville-laneuveville-devant-nancy.fr  
Dimitri MARCHAL, Conseiller Municipal  
dimitri.marchal@free.fr - 06 77 81 75 75

- RELAIS PETITE ENFANCE  
Anne MICARD, Animatrice - 06 58 30 53 72
- MULTI-ACCUEIL « LES PIT'CHOUNS »  
Marie-Odile MAHE, Directrice - 03 83 53 29 02
- CRÈCHE « LES LUCIOLES » - 03 83 54 73 48
- ÉCOLE DES 5 FONTAINES  
Véronique CHRETIEN, Directrice - 03 83 54 12 92
- ÉCOLE MONTAIGU ÉLÉMENTAIRE  
Marie-Astrid DARMOIS, Directrice - 03 83 56 39 67
- ÉCOLE MONTAIGU MATERNELLE  
Dominique ROTONDARO, Directeur - 03 83 56 39 70
- ÉCOLE DU CENTRE ÉLÉMENTAIRE  
Virginie MASSEL, Directrice - 03 83 56 39 62
- ÉCOLE DU CENTRE MATERNELLE  
Christelle OSSWALD, Directrice - 03 83 51 51 52
- MJC DE LANEUVEVILLE - 03 83 51 12 87  
Nicolas THIEMONGE, Directeur